



MISSION

Le responsable social est en charge du pôle d'expertise sociale d'un cabinet d'expertise comptable de taille moyenne ou de grande taille. Il assure le pilotage économique de l'activité (budget, chiffres d'affaires, marge), du développement du portefeuille clients, de la supervision des travaux réalisés par les techniciens de paie ainsi que de la production des missions d'expertise ou de conseil.

FORMATION INITIALE

► Bac+5 en Droit social, Gestion des ressources humaines

#4

Le responsable du social

COMPÉTENCES



Sens du contact et de la relation client



Organisation et planification



Travail en équipe



Prise de décision



Aptitude rédactionnelle



Adaptabilité



Management d'équipe



Gestion des conflits



Discrétion

ACTIVITÉ



PILOTAGE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE D'EXPERTISE SOCIALE

- **Participe** avec la Direction du cabinet à la définition du budget de son pôle.
- **Élabore, suit et analyse** les indicateurs d'activité de son pôle (tableaux de bord, ...), assure un reporting auprès de la Direction.
- **Élabore et développe** l'offre de services (notamment les missions RH) en fonction de la demande des clients et des besoins du marché.
- **Identifie** les actions de communication interne et externe pour faire connaître son offre de service.
- **Contribue** à l'optimisation du fonctionnement du pôle (évolutions organisationnelles, ...).



MANAGEMENT D'ÉQUIPE

- **Assure une veille sociale** permanente sur les sujets d'actualités, met régulièrement à jour ses connaissances.
- **Diffuse l'actualité sociale** auprès de ses collaborateurs, conçoit et anime des formations sur les nouveautés techniques.



SUPERVISION TECHNIQUE ET CONSEIL EN EXPERTISE SOCIALE

- **Endosse le rôle d'expert technique interne et externe** sur les problématiques complexes ou pointues.
- **Organise et planifie les missions d'expertise sociale** : identifie les ressources, répartit les travaux entre les collaborateurs, définit et suit les plannings.
- **Supervise techniquement et suit l'ensemble des missions du pôle d'expertise sociale réalisées par les collaborateurs** : définit les stratégies de mise en œuvre, les outils et les méthodes à utiliser, intervient sur les dossiers complexes pour apporter une aide technique aux collaborateurs (interprétation des textes, calcul de charges, points bloquants, litiges, ...).
- **Apporte assistance et conseil** aux clients en matière sociale, les accompagne dans les démarches complexes et dans la définition d'actions à mettre en œuvre (réalisation d'études, élaboration de documents, d'outils, ...).
- **Rédige des notes techniques** sur l'actualité sociale à destination des clients

www.rejoinslesexperts.fr